

Communiqué de Mme le Maire suite à l'article de presse de M. Agius

Monsieur Christian Agius, président d'un comité de vigilance lourdaise qui, avec le temps, ne semble représenter que lui-même, est intervenu dans la presse en fin de semaine dernière pour critiquer la coupe des arbres au rond-point de l'Europe et l'installation d'une décoration lumineuse sur ce même rond-point dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Au-delà d'un jugement esthétique, forcément subjectif, qui ne regarde que lui, et des élucubrations dont il étaye ses propos, comme le lâcher d'ours dans les Pyrénées qui laisse assez dubitatif, M. Agius avance des arguments qui, une nouvelle fois, ne reposent sur aucun élément concret.

Contrairement à ce qu'il affirme, de façon arbitraire et insidieuse comme à son habitude, la coupe de ces arbres n'a pas pour but de privilégier la visibilité d'une grande surface voisine. Elle répond à une question de sécurité et aux évolutions d'une réglementation qui exige désormais visibilité et absence de grands obstacles. Dans tous les cas, la présence d'une forêt sur un rond-point n'a jamais été une bonne chose sinon pour les fournisseurs de ces arbres. La Ville avait déjà été confrontée à ce même problème sur le rond-point du centre de secours Jean Nabias. Sur le rond-point de l'Europe, une quarantaine d'arbres avaient été plantés en rangs serrés.

M. Agius parle de volonté politique à propos de la taille de ces arbres. Cet « ancien paysagiste » devrait pourtant savoir que la taille des sapins qui composaient à majorité l'aménagement de ce rond-point est difficile à maîtriser au sens où si l'on réduit leur hauteur, ils en sortent défigurés mais aussi fragilisés. Quant à la largeur, celle-ci ne fait que s'accroître jusqu'à envahir l'espace et entraver la pousse des autres arbres comme cela a été le cas ici excluant de fait toute coupe sélective comme nous l'avions un temps envisagé. Ce rond-point ne comportait aucune essence rare ou de « collection » comme il le laisse entendre.

Loin des sommes extravagantes avancées par M. Agius, le coût de cette opération s'élève à 4400 euros HT. Elle a été réalisée par les établissements Sanguinet après une mise en concurrence. La création de l'ours lumineux est une proposition du service fêtes et manifestations qui est également à l'origine des différentes saynètes lumineuses décorant notre ville et qui sont très largement plébiscitées par les Lourdaises et les Lourdais. Il a été réalisé en interne pour un coût de 3500 euros.

On peut ne pas apprécier le résultat, là encore contrairement à beaucoup de personnes et d'enfants qui nous ont témoigné de leur satisfaction, mais le faire au détriment des agents qui s'y sont consacrés avec l'idée de faire ce cadeau aux Lourdaises et aux Lourdais est inacceptable.

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de revoir entièrement l'aménagement de ce rond-point, comme cela était également mon souhait, et de la faire de manière à donner à nos visiteurs une image plus attrayante et représentative de notre ville. Ce projet connaîtra deux étapes : en début de saison 2018, dans le cadre du 160^e anniversaire des Apparitions, puis de façon définitive par la suite.

Précisons enfin que M. Agius, en tant que vice-président de l'éphémère commission extra-municipale pour l'environnement, avait, en début de mandat précédent, procédé à des coupes très importantes d'arbres entourant le lac de Lourdes dans le but d'améliorer le point de vue. Il devrait être donc satisfait, comme beaucoup, de la vue dégagée sur les Pyrénées qu'offre désormais le rond-point de l'Europe.